



## Direction d'école

**Alors que les personnels exigent des réponses immédiates, le Ministre répond par l'élaboration d'un questionnaire et la mise en place d'un « grand débat » ! De qui se moque-t-il ?**

Le SNUDI-FO a été reçu au ministère le 22 octobre sur la question de la direction d'école. Le suicide de notre collègue Christine Renon, et la lettre qu'elle a laissée, ont en effet mis en exergue les conditions de travail inacceptables des directeurs d'école.

### **EPEP et statut de directeur supérieur hiérarchique : pour le SNUDI-FO, c'est non !**

Le SNUDI-FO a tout d'abord fait part de son indignation sur l'utilisation par le ministre du suicide de notre collègue pour promouvoir le statut de directeur supérieur hiérarchique et les établissements publics d'enseignement primaire (EPEP), frères jumeaux des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) qu'il avait été contraint de retirer de sa loi face à la mobilisation des personnels.

Rappelons que ce projet consiste à regrouper plusieurs écoles pour créer des EPEP, en supprimant la plupart des postes de directeurs pour ne garder que quelques directeurs supérieurs hiérarchiques chargés de faire passer les mesures ministérielles !

Les représentants du ministre n'ont ni confirmé ni infirmé ces projets indiquant que ce serait le ministre qui, au final, déciderait... Le SNUDI-FO a rappelé qu'en aucun cas il n'accepterait la mise en place d'un statut de directeur supérieur hiérarchique et de structures type EPEP ou EPSF !

### **Le ministre annonce un questionnaire et un « grand débat » ...**

Face à la dégradation sans précédent des conditions de travail des directeurs, qui affecte également les adjoints et le fonctionnement des écoles en général, qu'a annoncé le ministère lors de cette réunion : une amélioration des quotités de décharge ? Une revalorisation indiciaire ? Le rétablissement d'une aide administrative supprimée par ce même gouvernement ?

Pas du tout ! Les représentants du ministre ont indiqué que tous les directeurs seraient invités après les vacances de Toussaint à ... remplir un questionnaire ! Et que, après une étude de ces questionnaires, des réponses seraient peut-être envisagées à la rentrée 2020...

Le ministre va-t-il demander aux IA-DASEN de convoquer des CHSCT où ils devraient évoquer devant les organisations syndicales les conditions de travail des directeurs et mettre en place les mesures nécessaires à leur amélioration ? Va-t-il leur demander de convoquer des CTSD où seraient discutés les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la direction d'école ?

Pas du tout ... d'autant plus que ces instances sont menacées de disparition par la loi Dussopt ! Sur le modèle du « grand débat », le ministre va inviter les directeurs à des réunions, en petits groupes, avec leurs IEN où ils pourront évoquer tous les problèmes liés à leur fonction ... comme si les directeurs pouvaient s'exprimer en toute liberté face à leur supérieur hiérarchique ! Comme si la question de la direction d'école ne concernait pas tous les enseignants, quelle que soit leur fonction !

De qui se moque le ministre ? Les revendications concernant la direction d'école sont connues, elles doivent être satisfaites immédiatement ! A quoi va servir ce questionnaire et ce « grand débat », sinon à préparer la mise en place des EPEP et du statut de directeur supérieur hiérarchique, mesures rejetées par les enseignants ?

## **Le SNUDI-FO réaffirme ses revendications pour la direction d'école**

Le SNUDI-FO a indiqué qu'il n'avait pas vocation à aider le ministère à mettre en place un tel questionnaire, qu'il ne co-organiserait pas un « grand débat » mais qu'il demandait la satisfaction immédiate des revendications des directeurs d'école, et en particulier :

- Une amélioration significative des quotités de décharge
- Une réelle revalorisation indiciaire : 100 points d'indice pour tous les directeurs
- La mise en place d'une aide administrative statutaire
- Le respect du décret de 1989 sur les missions des directeurs

Le SNUDI-FO a dénoncé l'alourdissement des tâches des directeurs qui doivent rédiger les PPMS alors qu'ils n'ont aucune compétence en matière de sécurité, gérer les emplois du temps des AESH, composer avec les activités périscolaires, subir la pression des municipalités...

Le SNUDI-FO a également indiqué que les directeurs, comme les adjoints, attendaient un soutien indéfectible de leur hiérarchie (IEN, IA-DASEN) face aux problèmes qu'ils pouvaient rencontrer, face aux agressions ou aux diffamations dont ils peuvent être victimes. « Pas de vague »... ça suffit !

Le SNUDI-FO a enfin demandé l'application de la réglementation concernant :

- Les directeurs d'écoles de 2 ou 3 classes dont beaucoup ne bénéficient pas des 10 jours de décharges annuels
- La comptabilisation de toutes les classes de CP et de CE1 dédoublées dans le calcul des décharges de direction, ce qui n'est pas effectif dans tous les départements

Les représentants du ministère ont pris note des remarques et des interventions du SNUDI-FO. Le SNUDI-FO ne manquera pas de relancer le ministre sur toutes les revendications des enseignants, directeurs et adjoints.

**Les directeurs ne veulent ni questionnaire ni « grand débat »,  
mais la satisfaction immédiate de leurs revendications !**

Mouvement des gilets jaunes, réforme des retraites, direction d'école... à chaque fois que le gouvernement veut étouffer les revendications, il organise un « grand débat » ! Mais les directeurs ne veulent ni questionnaire ni « grand débat ». Ils veulent la satisfaction immédiate de leurs revendications ! Ils veulent l'arrêt et le retrait des contre-réformes ministérielles, à commencer par la loi Blanquer !

Il est clair que le ministre n'a pas pris la mesure de la dégradation des conditions de travail des enseignants, et joue la montre pour que retombe la colère qui s'est exprimée suite au suicide de Christine Renon.

Il n'empêchera pas que dans les écoles (comme dans les établissements, les services, les entreprises...) la grève à compter du 5 décembre se prépare, en témoignent les nombreuses motions adoptées par les collègues ou les appels intersyndicaux qui se multiplient.

**Le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir et à discuter des moyens d'action pour gagner sur toutes leurs revendications, à commencer par le blocage de la réforme des retraites qui se profile.**

**Le SNUDI-FO appelle tous les personnels à la grève à partir du 5 décembre :**

- **Pour la satisfaction des revendications des directeurs notamment en termes de décharge, d'indemnités et d'aide administrative**
- **Contre tout projet de statut de directeur et de mise en place d'EPEP**
- **Pour l'abandon du projet Macron-Delevoye de retraite universelle par points**